

Il est triste de quitter
sa patrie pour toujours,
mais il est pire de ne
pas avoir le droit de la
quitter.

Volodymyr Derjavyn



Voix d'Exils

TRIMESTRIEL ROMAND D'INFORMATION SUR L'ASILE

Suisse

Migrants d'hier, héros d'aujourd'hui



Découvrez l'histoire de ces Suisses qui ont fui la misère
du pays natal pour aller chercher fortune et gloire en
Amérique.

Lire page 4

Dossier

Les requérants d'asile ont le blues des vacances

Sans moyens financiers ni le droit de sortir du pays, la plupart d'entre eux
vivent douloureusement cette période estivale.



Lire page 7-9

Retour

Lire page 3

Les déboutés congolais de Suisse ont été
déçus de la visite de la vice-ministre
Colette Tshomba

International

Lire page 5

La maltraitance envers les immigrées est une
réalité en Jordanie



Valais

Lire page 15

Permis C à 15 ans, requérante d'asile à 23 ans

Incroyable parcours d'une Kosovare
de Martigny



Vaud

Lire page 16

Des demandeurs d'asile déplorent l'absence
de mesures d'accompagnement pour faciliter
leurs contacts avec la société suisse



Edito

Changer de regard

La Suisse discrimine les personnes d'origine étrangère, en particulier les personnes déboutées de l'asile, les titulaires de permis F et les sans-papiers. C'est ce message fort que tente de faire passer l'organisation «Solidarité sans frontières» en organisant une «Semaine du migrant». A l'heure où nous mettons sous presse cette présente édition, des centaines de Suisses se mobilisent pour soutenir tous ceux qui souffrent du durcissement des lois régissant le séjour des étrangers. Certains sont des convaincus de la cause depuis des lustres. D'autres depuis peu. Ceux-ci ont eu l'occasion de croiser le regard d'une ou de plusieurs personnes étrangères vivant dans la précarité et sans permis stable (requérants d'asile ou sans-papiers). Cette précarité s'est accrue avec l'entrée en vigueur des dernières mesures de la loi sur l'asile en janvier 2008. Depuis cette date, il n'est plus possible aux habitants des cités helvétiques d'ignorer la souffrance de milliers de personnes interdites de travail, confinées dans des logements insalubres en attendant leur expulsion du territoire. Ils sont de plus en plus nombreux.

«Qu'ils s'en aillent d'ici !» Nous avons entendu cette phrase de la bouche d'une personnalité qui, il y a trois ans, pour les besoins de sa politique, considérait la masse de requérants d'asile venant de lointains pays d'Afrique ou du Moyen Orient comme une gigantesque bande de profiteurs de l'eldorado helvétique. Après quelques voyages d'affaires sous les tropiques et dans d'autres zones troubles de la planète, notre cher interlocuteur a, semble-t-il, mis de l'eau dans son vin. Il y a deux mois, nous avons eu l'occasion de l'entendre dire que «ces gens n'ont pas fait des milliers de kilomètres que pour venir admirer nos vitres qui brillent et nous les voler si possible.»

Le changement de regard de cette personne vis-à-vis des exilés d'aujourd'hui nous laisse penser que «Solidarité sans frontières» et d'autres organisations partenaires sont sur la bonne voie. Celle-ci n'est pas pavée de bonnes intentions morales, mais d'une insistante invitation à la réflexion. En conclusion, tout le monde dira: la migration est une opportunité de rencontres enrichissantes pour tous les peuples et tous les individus

La Rédaction

Courriers des lecteurs

Chers amis de Voix d'Exils,

Je ne suis pas un lecteur régulier de votre journal pour la simple raison que je ne suis pas abonné et que je voyage fréquemment. Il y a trois ans, vous aviez publié une série de témoignages poignants de personnes touchées par la fameuse décision de non-entrée en matière. Les NEM. Ces confidences m'ont bouleversé. Pendant deux ans, je lisais tout sur les NEM. Puis pas grand-chose maintenant. Les journaux romands n'en parlent presque plus. Voix d'Exils aussi. Que se passe-t-il ? Les NEM se sont-ils volatilisés ? Ai-je manqué l'occasion de lire vos numéros consacrés au sujet ? En tout cas, ne prenez pas exemple sur les grands journaux qui cachent tout ce qui n'est pas vendable. Informez-nous comme vous savez le faire. Mes salutations à toute l'équipe.

François, Genève.

Note de la Rédaction,

Monsieur,

Votre message nous a fait très plaisir. Il prouve que nos lecteurs sont exigeants et attentifs. Etant un trimestriel de 20 pages, Voix d'Exils n'a pas la capacité de couvrir régulièrement tous les sujets comme pourrait le faire un quotidien ou un hebdomadaire. Les sujets liés à l'asile sont nombreux, comme vous le savez. Il faut faire des choix. Toutefois nous vous assurons que le sort des NEM nous préoccupe et nous en reparlerons bientôt.

Sommaire

Actualité

Le rapatriement des déboutés congolais 3

Exposition

Immigrés suisses acteurs du Rêve américain 4

International

La maltraitance envers les femmes immigrées employées est une réalité en Jordanie 5

Portrait

Paulin Tadadjeu: L'immigration, la camera et moi 6

Dossier

Les requérants ont le blues des vacances 7-9

Genève

Interview: Jean-Luc Galetto, directeur sortant de l'ARA 10

Pas de compte en banque avec une attestation de délai de départ 11

Neuchâtel

Activité estivale: Camp d'été 2008 pour les enfants de Neuchâtel 12

Occupation: Quand «Neuchâtelroule» rime avec requérant d'asile 13

Valais

Événement Tapis rouge au Botza 14

Parcours L'asile à rebrousse-poil 15

Vaud

Intégration: «Les seules personnes que je connais ici sont des requérants...» 16

Photographie: Des requérants d'asile montrent leur souffrance en images 17

Récit illustré 18-19

Bienvenue en Suisse (fin)



Retour

Le rapatriement des déboutés congolais : une affaire aux contours flous

La communauté congolaise de Genève attendait des explications claires sur l'organisation des rapatriements des déboutés originaires du Congo résidant en Suisse. Elle est restée sur sa faim après le passage de la ministre chargée du dossier.

La vice-ministre des Congolais de l'étranger était de passage à Genève le 20 août dernier. Elle a rencontré ses compatriotes à l'hôtel Intercontinental pour une séance d'information. C'était une promesse faite lors de sa précédente visite en août 2007. Il était question d'informer et de sensibiliser la communauté congolaise de Suisse sur les modalités pratiques des mesures de rapatriement des déboutés. Un accord avait été signé avec l'Office fédéral des migrations (ODM) à cette occasion (Lire Voix d'Exils n° 29).

Colette Tshomba a annoncé à ses compatriotes l'arrivée en Suisse des agents de la Direction générale de l'immigration en vue de procéder aux séances d'audition des candidats au retour. La date n'a pas été précisée. Cette décision concerne les requérants d'asile déboutés et les délinquants. Elle a énuméré d'autres mesures : une aide financière et matérielle à ceux qui optent pour un retour volontaire. Selon Colette Tshomba, la Suisse financera un Centre d'informations pour les Congolais candidats à l'émigration. Des campagnes de sensibilisation seront menées pour une meilleure intégration dans les pays

d'accueil. Au vu du durcissement des lois sur la politique d'asile en Europe, la vice-ministre a tout juste fait observer qu'elle et le gouvernement congolais sont pessimistes sur le sort des réfugiés congolais dans cette partie du monde. «La notion de réfugié n'existe plus», a-t-elle déclaré.

Lors du moment de questions-réponses, Mme Tshomba a soigneusement évité tout détail sur l'accord avec l'ODM et a préféré présenter les conclusions des travaux des assises de la diaspora congolaise tenues à Kinshasa du 30 juillet au 2 août de cette année. Les recommandations vagues issues de cette rencontre nationale n'ont pas satisfait le public.

«Je savais qu'elle allait nous mener en bateau», a hurlé un des participants à la rencontre. «Nous sommes très en colère parce que rien ne marche dans notre pays», a constaté un autre.

La rencontre entre la magistrate et ses compatriotes a pris fin dans une ambiance tendue.

Luyindula NGIMBI



© VDE - Luyindula Ngimbi

Colette Tshomba lors de son allocution à l'hôtel Intercontinental de Genève

Etat civil

Se marier en Suisse n'est plus tout à fait un droit pour les étrangers

Les communes suisses ont l'obligation de contrôler les mariages qui concernent des personnes étrangères. Cette pratique pourrait prochainement se durcir encore.

De nombreux requérants d'asile désireux de se marier sont tombés des nues en apprenant qu'ils doivent rentrer dans leur pays afin de se procurer des documents administratifs avant de passer devant monsieur le maire.

Pour se marier, les fiancés doivent fournir plusieurs pièces telles que l'acte de naissance, une attestation de domicile, un document d'identité valable et un certificat d'état civil. Aucun ne doit dater de plus de six mois. Ces documents sont souvent difficiles à fournir lorsque qu'on a perdu contact avec son pays d'origine, ou que l'administration n'y est pas fiable.

Les exigences relatives à l'authentification ou à la légalisation des documents déposés sont souvent exagérées ou coûteuses, et elles varient selon les cantons et les communes (elles sont fixées par les directions cantonales de l'état civil sur instruction de l'office fédéral compétent). Il n'est pas aisé d'en être dispensé par la voie judiciaire et certains étrangers doivent parfois rentrer dans leur pays pour y mener les formalités préparatoires, sans être certains de pouvoir revenir en Suisse.

Depuis le 1er janvier 2008, l'article 97a du code civil donne en outre à l'officier d'état civil le droit de s'opposer au mariage s'il

estime qu'il ne s'agit pas de former une véritable union conjugale, mais de contourner les restrictions de séjour imposées aux étrangers. Il en résulte une méfiance accrue à l'égard des mariages impliquant un travailleur sans papiers ou un requérant d'asile.

En fin de compte, certains couples en sont réduits à engager des frais considérables pour aller se marier dans le pays d'origine du fiancé étranger, si celui-ci peut y retourner sans danger.

La Rédaction & ODAE

Exposition

Immigrés suisses, acteurs du rêve américain

Plus de deux millions de Suisses sont partis à la recherche du bonheur aux Etats unis et ont forgé le destin de leur pays d'accueil. Le Musée des Suisses dans le monde leur a consacré une exposition au château de Penthes à Genève.

Jusqu'à la fin du mois d'août les visiteurs ont pu découvrir les œuvres des migrants suisses qui pour la plupart ont fui la misère ou une persécution d'ordre religieuse (les mennonites) et ont rebondi outre-atlantique. Cette exposition, «Small Number, Big Impact», montre que les Suisses émigrés en Amérique ont exercé une influence enrichissante sur leur société d'accueil.

Anselm Zufflett, le directeur du musée a reçu une équipe de Voix d'Exils pour faire passer un message qui fait la part belle aux avantages des migrations, aux antipodes des débats politiques actuels. La Suisse aux 18e et du 19e siècles a connu elle aussi une migration massive. Ses ressortissants sont partis peupler les terres de Californie, de l'Ohio, de Pennsylvanie ou d'autres Etats américains.

De ce flux migratoire qui a vidé bon nombre de villes et villages suisse, une bonne poignée d'exilés aux USA a laissé une marque indélébile dans le pays de l'oncle Sam et partant dans le monde.

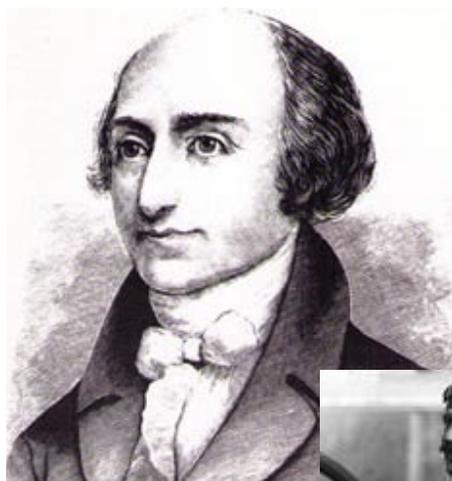
En nous montrant avec fierté la salle d'exposition et les portraits de ces migrants suisses, le patron du château de Penthes commente: «Ce salon date du 18è siècle, il a été, tout comme d'autres objets exposés ici, importé en Suisse par des Suisses qui ont fait fortune à l'étranger.»

L'âme du dollar est suisse

Nous apprendrons aussi qu'Albert Gallatin a une statue devant le siège du Trésor américain à Washington. Qui était-ce ? Un Genevois pardi ! Il a émigré clandestinement aux Etats-Unis à l'âge de 19 ans. «Il est devenu secrétaire au Trésor et c'est lui qui a assuré une base saine au dollar américain, cette monnaie qui garde sa fierté depuis plus de deux cents ans.». Une imposante vitrine retrace son parcours. Du statut de clandestin, M. Gallatin a rapidement gravi les échelons pour se hisser dans un fauteuil à l'Assemblée législative de l'Etat de Pennsylvanie. L'homme a été entre autres président de la Banque nationale des Etats-Unis, ministre de son pays en France, puis en Grande-Bretagne etenfin cofondateur de l'Université de New-York, l'une des plus grandes du monde actuellement. Albert Gallatin est immortalisé à Genève grâce à une avenue qui porte son nom au quartier des Charmilles Saint Jean.

Guitare et vibrations helvétiques

En visitant l'exposition, nous avons découvert que le père de la guitare électrique est Adolph Rickenbacker. Originaire de Bâle, M. Rickenbacker a inventé en 1931 cet instrument qui a révolutionné la pratique de la musique. Les visiteurs ont pu scruter de très près la



première guitare Rickenbacker et admirer à travers une autre vitrine celle achetée par John Lennon en 1960 à Hambourg.

«Le logo de Chevrolet est la Croix suisse gauchie un peu. Mais les gens ne le savent pas», a expliqué M. Zufflett en nous montrant le portrait d'un moustachu. Louis Chevrolet fut cet ingénieur neuchâtelois qui a créé l'automobile reine des chaussées américaines que nous connaissons aujourd'hui.

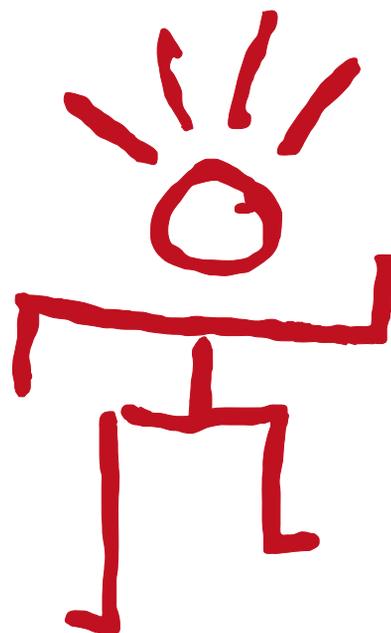
Des artistes américains d'origine helvétique ont aussi contribué au rayonnement du pays de leurs ancêtres. C'est le cas des peintres dont le plus connu est Rudolph Samuel Hentzi qui a mis en valeur les montagnes suisses ou les chutes de l'Aar au dessus de Guttannen. Friedrich Horner, un autre peintre s'est illustré en peignant de magnifiques tableaux qui mettent valeur l'histoire des pays qu'il a traversé avant d'arriver aux USA. Il est mondialement connu pour sa «Vue des ruines de Pompei».

«Grâce à cette exposition, de nombreux visiteurs découvrent que les Suisses ont beaucoup contribué au rayonnement des Etats-Unis à travers le monde», observe le directeur du Musée des Suisses de l'étranger. Cette exposition montre à quel point l'immigration peut jouer un rôle important dans le processus de développement d'un pays.

Si la Suisse avait hermétiquement fermé ses frontières, la marque Swatch ne serait sans doute pas connue sur son sol et Ikéa et Patek Philippe seraient des noms fort peu familiers en Suisse. Ce pays a beaucoup donné à la première puissance du monde. Elle a reçu davantage des immigrants d'hier venus de loin, certainement beaucoup plus demain si elle perpétue sa tradition d'accueil et de promotion des libertés, pense-t-on en quittant cette exposition riche en leçons d'histoire des migrations.

Aïda AL KHATIB & Andy MACK

www.swissroots.org est une plateforme qui donne plus d'informations sur des Américains d'origine suisse.



International

La maltraitance envers les immigrées est une réalité en Jordanie

Les employées de maison du royaume hachémite sont pour la plupart des ressortissantes des Philippines, du Sri Lanka, d'Indonésie et d'Irak. Elles se retrouvent souvent prisonnières de leur patron. Une enquête d'Amnesty International.



Jeunes femmes réfugiées : cibles privilégiées des patrons abuseurs.

La maltraitance envers les immigrées employées de maison est très courante en Jordanie; elle se traduit souvent par une forme ou autre d'exploitation économique. Ainsi, beaucoup d'entre elles ne perçoivent pas la totalité de leur maigre salaire ou ne sont pas du tout rémunérées, parfois pendant des années. L'une de ces femmes a déclaré à Amnesty International que son employeur lui devait environ quatre ans de salaire.

La plupart d'entre elles sont confrontées à un rythme de travail exigeant: certaines femmes ont déclaré à Amnesty International qu'elles travaillaient 16 à 19 heures par jour, sept jours sur sept, sans jamais avoir de jour de congé. Selon une étude menée en 2005 par le Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM), trois immigrées employées de maison sur quatre de Jordanie travaillent «au-delà de leurs capacités physiques».

Beaucoup sont obligées de travailler trois mois ou plus sans aucun salaire, prétendument pour couvrir les frais de recrutement de l'agence, bien que cela soit interdit par la loi jordanienne.

Violences sexuelles

Les violences physiques et sexuelles sont courantes. Les récits de ces immigrées font état de claques, coups de pieds, coups, crachats et menaces physiques émanant la plupart du temps des membres du foyer où elles travaillent. Une jeune femme a déclaré avoir été victime violences sexuelles et de viol. Un représentant d'ambassade a révélé à Amnesty International que son administration avait eu à traiter 12 cas de viol en 2007. Selon l'étude de l'UNIFEM, une employée de maison sur neuf en Jordanie a été victime de violences sexuelles.

D'après les avocats et les membres du personnel d'une ambassade, les représentants de certaines agences de recrutement ont pour habitude de battre les employées de maison peu après leur arrivée en Jordanie. Cette pratique aurait pour but d'intimider ces femmes et de les dissuader de se plaindre de leur employeur ou de s'enfuir de chez lui.

Plusieurs employées de maison sont décédées dans des conditions décrites comme des accidents, mais les enquêtes menées à ces occasions ont été insuffisantes. Récemment, deux jeunes femmes sont mortes en tombant respectivement des 4e et 5e étages de l'immeuble où elles travaillaient.

Les autorités auraient conclu qu'elles étaient tombées en nettoyant les fenêtres

Enfermement

Ces employées peuvent être enfermées aussi bien pendant la durée de leur contrat de travail qu'une fois celui-ci terminé.

Souvent, elles ne sont pas autorisées à quitter la maison où elles travaillent, «pas même une fois pour aller à l'église» ou «pour jeter les ordures», comme l'ont rapporté deux femmes à Amnesty International.

À la cessation de leur contrat, énormément d'immigrées ne sont pas en mesure de quitter le pays, car leurs permis de séjour et de travail ne sont plus valables. Ces deux documents sont en premier lieu émis pour une validité d'un an, période après laquelle ils doivent être renouvelés, sous peine d'une amende de 1,5 dinar jordanien (environ 1,3 euro) par jour pour prolongation illégale du séjour.

L'employée ou l'ancienne employée peut alors être arrêtée ou retenue en Jordanie jusqu'au paiement de l'amende, bien que la responsabilité du renouvellement des permis incombe à l'employeur. Un avocat a déclaré à Amnesty International: «C'est l'employeur qui a enfreint la loi, c'est lui qui devrait être arrêté, mais en réalité, c'est toujours l'employée qui est incarcérée».

D'après nos sources, environ 14 000 hommes et femmes immigrés employés de maison, seraient bloqués en Jordanie à cause de leurs amendes pour séjour prolongé.

Parmi eux, plusieurs centaines sont hébergés par les ambassades d'Indonésie, des Philippines et du Sri Lanka, et une centaine par le centre de détention de Jweidah. Les femmes dans cette situation ne savent pas à quoi s'en tenir tant que leur amende n'a pas été acquittée. Pourtant, il n'existe aucune procédure judiciaire pour obliger l'employeur à régler cette amende. Les travailleurs immigrés doivent donc attendre, souvent six mois ou plus, que leur employeur accepte de payer. Dans de nombreux cas, l'ambassade s'en charge, ou les autorités jordaniennes renoncent à percevoir l'amende.

Les employés retenus captives dans les maisons où elles travaillent risquent souvent de graves blessures, ou pire, lorsqu'elles sautent des balcons ou des fenêtres pour tenter de s'enfuir.

Source Amnesty International



Portrait

L'immigration, la caméra et moi

Paulin Tadadjeu, jeune cinéaste camerounais, a à cœur de faire témoigner tous les immigrés qui ont quelque chose à dire. Pour réaliser ses films, il est prêt à tous les sacrifices.

Réservé, à la limite timide, Paulin Tadadjeu a la caméra dans le cœur. Un cœur qui bat pour la cause des migrants. Pourtant, ce Camerounais de 26 ans n'a pas connu personnellement un parcours de requérant d'asile ou de migrant économique. Il a des convictions qui le rapproche de ceux qui luttent pour que les immigrés de tous bords puissent être respectés dans leur pays d'accueil.

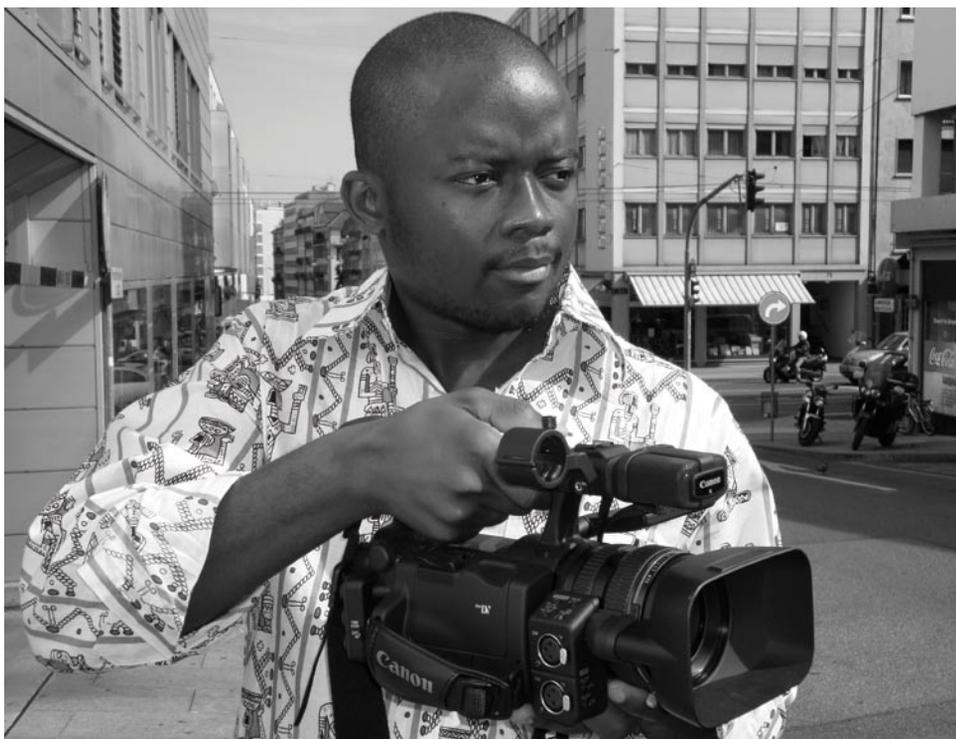
Franc-tireur, il affirme que la migration est «un phénomène humain, naturel et principalement économique». Il regrette donc «la manière dont ce sujet est traité ici en Europe. C'est un produit dopant pour les campagnes politiques. Finalement, on a l'impression de la définir comme l'invasion des pays riches par les citoyens des pays pauvres. Pourtant, l'immigration est un phénomène millénaire qui concerne autant les pays riches que les pays pauvres. C'est un mouvement mondial.» Paulin Tadadjeu vient de réaliser un court métrage intitulé «Aller-retour», avec des moyens rudimentaires. Le film parle de l'histoire d'une camerounaise qui termine ses études après six ans de séjour à Genève. Elle est confrontée à un dilemme : retourner au bercail et reprendre le cabinet d'avocat de son père ou rester en Suisse avec son ami camerounais naturalisé suisse. Elle tombe dans un état sévère de dépression, nourrie par de dures contraintes que chaque exilé affronte chaque jour.

Budget étriqué

C'est le système D, à tout point de vue, qui a permis la réalisation de ce film. Pour commencer, Paulin Tadadjeu a cassé sa petite tirelire d'étudiant. La Haute école d'art et de design de Genève qui l'accueille a déboursé 3'500 francs. «Il faut dire que mon école a mis à ma disposition le matériel nécessaire. J'ai aussi sollicité des chambres d'amis. Si tout cela devait être évalué, je crois que le film coûterait plus de 10'000 francs. En réalité, il a coûté deux fois moins», affirme le jeune cinéaste.

Le film ne peut pas être distribué dans le circuit commercial suisse. Paulin Tadadjeu en explique la raison : «Un film comme le mien est forcément victime du système de distribution actuel ; les films locaux tournés avec un petit budget sont simplement ignorés.»

Débrouillard, il se débat pour faire connaître son travail dans des circuits parallèles, au sein des quartiers de Genève. Récemment, il a obtenu une projection dans le quartier des Pâquis. «Je



Paulin Tadadjeu lors d'un tournage dans une rue de Genève.

l'ai faite avec l'aide d'une agence de transfert de fonds qui m'a prêté ses locaux et a même offert à boire à tous ceux qui étaient là. C'était aussi la grande première du film. Ensuite il a été diffusé au sein de mon école. J'ai eu l'occasion de le projeter pour des communautés africaines de Genève, lors de soirées culturelles.» Paulin Tadadjeu se prépare à frapper aux portes des festivals d'Europe et d'Afrique qui s'intéressent au thème traité par son film.

Aller plus loin

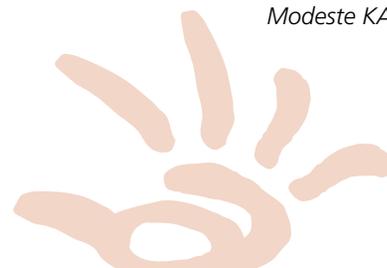
Il ne compte pas s'arrêter là. Il a d'autres projets de films qui lui permettront de creuser davantage le thème de l'immigration. L'air grave, Paulin Tadadjeu martèle à qui veut l'entendre son opinion sur la problématique de l'immigration vue de l'Occident. «L'échec aujourd'hui des pays occidentaux dans la résolution des problèmes que soulève l'immigration, c'est qu'il y a toujours une tendance à vouloir s'attaquer plutôt aux conséquences qu'aux causes. Je pense que les pays occidentaux feraient mieux de prendre de la distance et de diagnostiquer véritablement le problème. Ils doivent mettre sur pied des lois qui assurent à l'immigré une

certaine confiance. Ce sera bénéfique pour tout le monde.»

Après avoir bouclé le tournage de «Aller-retour», Paulin Tadadjeu travaille déjà à un autre projet : le tournage d'un documentaire sur la femme africaine en exil et son regard sur sa société d'origine. C'est en fait une commande de l'organisation «Tambour battant» qui organise un festival culturel à Genève.

Arrivé en Allemagne en 2004 pour étudier l'économie, Paulin Tadadjeu a abandonné cette filière deux ans après pour s'inscrire à la Haute école d'art et de design de Genève. L'appel de la caméra était trop forte pour ce jeune Camerounais qui porte le même prénom que le pionnier du cinéma africain, un certain Vieira qui était lui aussi parti de rien!

Modeste KADIRA



A l'heure où les Suisses migrent, les requérants se languissent

Pas de répit pour les demandeurs d'asile. Sans moyens financiers ni le droit de sortir du pays, la plupart d'entre eux vivent douloureusement cette période estivale. Témoignages.

C'est le monde à l'envers. Pendant l'été, tout semble s'arrêter en Suisse. Les administrations sont désertées de leurs collaborateurs qui s'envolent vers d'autres destinations. Mais dans les centres d'hébergement pour requérants d'asile, les migrants ne peuvent pas s'offrir de vacances, eux qui ont traversé plusieurs frontières pour venir demander l'asile.

Prenons le cas de Maria, jeune femme du Mozambique attribuée au canton du Valais: «Je suis venue en Suisse pour une question de sécurité. C'est ma priorité et je suis très reconnaissante de vivre ici. Par contre, les vacances n'existent pas et les jours se suivent et se ressemblent. Il y a toujours des limites, on ne peut pas voyager. Etant seule avec deux enfants, je suis toujours confrontée à la question du déplacement et de l'argent. En plus, dans la société actuelle, le fait d'être sans moyens est aussi un blocage pour des relations d'amitié. On passe vite pour des profiteurs.»

Même constat pour Moussa*, ressortissant du Burkina Faso: «Je trouve que c'est une période difficile, car je suis seul en Suisse, loin de ma famille à laquelle je pense nuit et jour. En tant que requérant d'asile en Suisse, il est clair qu'il n'y a pas de vacances possibles en raison des limites du statut et du manque de moyens».

Des souvenirs en guise de vacances

Cette rupture avec le reste de la société est d'autant plus difficile que les demandeurs d'asile ont des souvenirs émus des périodes de vacances dans leur pays d'origine. «Chez moi, les parents aiment faire voyager leurs enfants, raconte Landry, un Ivoirien résidant dans le canton de Vaud. Ils les envoient au village pour connaître leurs grands-parents et apprendre la culture locale, participer aux travaux champêtres et aux fêtes...»

D'autres se souviennent des voyages qu'ils pouvaient faire à l'époque. Yawo, un jeune Togolais, a ainsi passé plusieurs de ses vacances d'étudiant à découvrir les pays voisins comme le Bénin et le Ghana: «J'ai vécu ces périodes de façon superbe. J'organisais aussi des activités dans le cadre de mes associations à l'intérieur du Togo, qui réunissaient des jeunes de divers horizons (Afrique de l'Ouest, Europe, Etats-Unis). Cela m'a donné l'occasion de découvrir d'autres cultures. Toutes mes vacances m'ont apporté quelque chose de nouveau ou d'extraordinaire.»

En Suisse, Yawo doit se faire une raison: «La plupart du temps, je reste avec mes amis pour discuter et manger



Pique-niquer au bord du lac, un des rares moyens d'évasion pour les demandeurs d'asile

©VDE - Yawo Abotsi

ensemble. Nous allons parfois au bord du lac. Sinon je reste seul, soit pour me reposer, soit pour lire ou pour me promener dans la forêt la plus proche.»

Découvrir la Suisse, mais pas à n'importe quel prix

Chacun se débrouille comme il peut pour sortir du quotidien: «La location de vélos ne coûte pas cher, alors j'en profite», indique Karen, une Kényane résidant au centre de Crissier, près de Lausanne. «Ce n'est pas facile, mais je fais beaucoup d'efforts pour me déplacer dans des villes comme Montreux, Lugano et Lucerne», affirme pour sa part Sinavere, une Serbe, mère de quatre enfants, habitant Yverdon.

«Ceux qui ont de la famille dans les autres villes de Suisse y vont, mais nous n'avons personne. Alors on reste au centre avec nos enfants, ou bien on va à la Migros, où il y a une place de jeux», déclare Semra, une autre maman d'origine turque hébergée à Crissier.

Partir à l'aventure sans un portefeuille bien garni peut être risqué, comme a failli en faire l'expérience Lexo*, un jeune requérant abkhaze de Géorgie maintenant résidant en Valais: «Lorsque j'étais encore au centre d'enregistrement de Vallorbe, j'ai voulu découvrir un peu le pays. Je me suis rendu en train à Lausanne, évidemment sans billet, car je n'avais pas d'argent. Quand le contrôleur s'est approché de moi, je n'en menais pas large... Et l'improbable est arrivé: un vieux monsieur assis à côté de moi a payé pour moi. Quelle chance, quelle joie! Pour moi, c'était vraiment un choc. Je ne l'oublierai jamais.»

Les rédactions vaudoise et valaisanne

* Nom d'emprunt

Dans les cantons, la résistance au désœuvrement s'organise

A Genève, ceux qui n'ont pas de famille ailleurs en Suisse peuvent profiter de différentes offres de loisirs pendant les vacances. Mais les activités proposées en dehors de l'Hospice général sont souvent payantes.

Tant en milieu professionnel que scolaire, la période des vacances constitue pour certains requérants d'asile un moment de frustrations. Certains d'entre eux tentent tout de même d'aller passer une semaine ou deux chez des parents ou des amis hors de Genève. «Entre autres conditions, le requérant doit tenir au courant son assistant social, laisser les coordonnées de sa destination et rester joignable», nous précise Pierre Dupasquier, responsable de l'Unité de Saconnex.

Divertissement, partage et découverte

Pour oublier un tant soit peu les ennuis de la sédentarisation, l'Hospice général organise parfois des excursions et des barbecues. En juillet dernier, une quinzaine de mineurs non accompagnés du foyer de Saconnex ont bénéficié d'une sortie à Port-Choiseul, au bord du lac Léman près de Versoix. Football, jeu de cartes, pétanque et barbecue étaient au rendez-vous. «Le moment est bien choisi, c'est la période des vacances. Le but est d'échanger, de partager, de

découvrir, parce que ces jeunes sont de différentes cultures», déclare Lefteri Hasanaj, assistante sociale. «A la longue, je pense qu'on organisera des rencontres des mineurs avec des jeunes d'autres cantons».

Pendant la même période, les responsables du foyer de Feuillasse ont réussi à rassembler des requérants autour d'un repas du soir agrémenté de musiques originaires de leurs pays de provenance. Ce n'est pas cette ambiance de fête qui fera oublier aux «prisonniers de Suisse» les savoureux moments de vacances, même si on ironise un peu: «Les vacances, on s'en fiche... mais ça fait du bien. Sortir un peu de la Suisse? Encore faudrait-il en avoir les moyens...», lance Christian Bazungula, requérant d'asile congolais. Et sa voisine de Brazzaville, Dana, sa fille blottie dans ses bras, d'enchaîner: «Peu à peu, on s'habitue à rester cantonné ici...».

Camps de vacances

A Genève, une quinzaine d'associations organisent des camps de vacances qu'elles veulent être «à la portée de

toutes les bourses». Mais là encore, le requérant ne peut rien faire, même en cassant sa tirelire. De Genève loisirs à Cap nature en passant par Animation-Jeunesse-Eglise-Genève et Vacances nouvelles, la moyenne des prix pratiqués est d'environ 350 francs pour un séjour d'une semaine. «Il faut que les parents s'engagent à payer la totalité des frais», nous dit-on du côté du Centre social protestant (CSP). Fort heureusement, pour d'autres associations, les camps sont parfois gratuits. Juliette Dupuis, administrative à Caritas Genève, confie: «Chez nous on sort le programme en janvier. Il n'y a pas de critères de sélection, sauf qu'il faut s'inscrire dans les délais. On prend les inscriptions par ordre d'arrivée».

A Araignées pour la paix, par contre, pour les parents qui exercent une activité lucrative, les frais sont un peu plus élevés que pour les démunis, soit 50 francs de plus par enfant pour une semaine de vacances. Toutes ces associations ne tiennent pas compte du statut des candidats. Que l'on soit requérant d'asile, étranger avec titre de séjour durable ou suisse, on est tous logés à la même enseigne. Toutefois, pour ceux qui le désirent, il existe aussi des associations qui financent parfois la moitié des camps de vacances pour des personnes démunies.

Andy MACK,
Jeannette M'BETA,
Marie Eléonore ESSAGA



Les mineurs non accompagnés du Valais ont goûté aux joies du cyclisme en terre vaudoise.

«Prendre des vacances ne signifie pas forcément voyager»

Séverine Rey est maître-assistante en anthropologie à l'Université de Lausanne. Elle est spécialisée dans les questions liées au tourisme.

Voix d'Exils: Comment définissez-vous la notion de vacances ?

Séverine Rey: Le sens courant des vacances est un moment spécifique entre deux périodes de travail ou un moment où les activités ordinaires (école, etc.) sont suspendues. Cela dit, il faut distinguer le terme «vacances» du terme «tourisme» qui lui est souvent associé: prendre des vacances ne signifie pas forcément voyager, ce qu'implique par contre le tourisme.

Alors qui ne travaille pas n'a pas besoin de vacances ?

Si, bien sûr! L'envie de se changer les idées est quelque chose qu'on retrouve largement. Le problème est que les vacances ne sont pas toujours faciles à organiser, par exemple en termes financiers, quand on n'a pas de travail.

Comment des gens qui n'ont pas assez de moyens vivent-ils cette période de vacances ?

En fait, il y a beaucoup de manières de vivre les vacances et de voyager. Les gens peuvent se déplacer vers des destinations proches de chez eux. Pour effectuer un long voyage, on est obligatoirement limité si on ne dispose pas de moyens financiers suffisants, à moins de partir à pied, par exemple en pèlerinage. Mais même rester à l'intérieur de la Suisse n'est pas forcément synonyme de moindres coûts, selon les lieux et les activités choisies.

Dans quelle mesure l'impossibilité de partir en vacances pour les requérants d'asile contribue-t-elle à leur marginalisation ?

Je ne parlerais pas de marginalisation: d'abord, il n'y a pas que les requérants d'asile qui ne vont pas en vacances, car il y a en Suisse aussi d'autres gens qui n'ont pas la possibilité d'en prendre et de voyager. Par contre, c'est clair qu'il y a une valorisation dans le fait de prendre des vacances et de voyager; les personnes qui ne peuvent pas le faire risquent de se sentir écartées de quelque chose, par exemple les enfants à l'école, pour qui il n'est pas facile de voir leurs camarades parler de leurs vacances alors qu'eux-mêmes et leurs parents ne peuvent pas voyager. Pour en revenir aux requérants d'asile, s'ils n'ont

"Il n'y a pas que les requérants d'asile qui ne vont pas en vacances, car il y a en Suisse aussi d'autres gens qui n'ont pas la possibilité d'en prendre et de voyager"

pas le droit de voyager en dehors de la Suisse, ils peuvent quand même le faire à l'intérieur du pays. Cela dit, il est vrai qu'une telle réduction des droits est certainement discutable et qu'elle peut être vécue douloureusement. Mais élargissons la perspective, ce qu'aime bien faire l'anthropologie: si on prend un peu de recul, il faut voir l'ensemble des déplacements que font les gens de par le monde et les conditions de la mobilité. Il faudrait alors réfléchir sur ces vacanciers des pays riches – occidentaux, mais aussi asiatiques et moyen-orientaux – notamment – qui partent à différents endroits du monde et, à l'inverse, les migrations économiques, sociales et politiques qui se passent au Sud pour la plus grande part, et du Sud vers le Nord.

Quels conseils donner aux requérants d'asile qui ne peuvent pas partir en vacances ?

Il y a beaucoup de choses à faire et à voir près de chez soi! On peut faire des tours pour connaître la région, aller dans des musées, profiter des parcs ou des plages près du lac... Bref, faire des

activités qu'on n'a pas le temps de faire d'habitude. Si le but de ce qu'on appelle «vacances» est de sortir du quotidien, alors il y a certainement beaucoup d'activités possibles!

Propos recueillis par Yawo ABOTSI et Roger GUEU



© VDE – Yawo Abotssi

Séverine Rey, maître assistante à la faculté d'anthropologie de l'Université de Lausanne

Interview

«Tout le monde se fiche de l'asile aujourd'hui»

Après 10 ans passés à la tête de l'Aide aux requérants d'asile (ARA) de l'Hospice général, Jean-Luc Galetto part à la retraite à la fin de cette année. Le patron sortant de l'ARA analyse sans détour son bilan dans nos colonnes. Interview.

Voix d'Exils: *Vous quittez la direction de l'ARA dans quelques semaines, quelles sont vos impressions sur le monde des requérants d'asile à Genève ?*

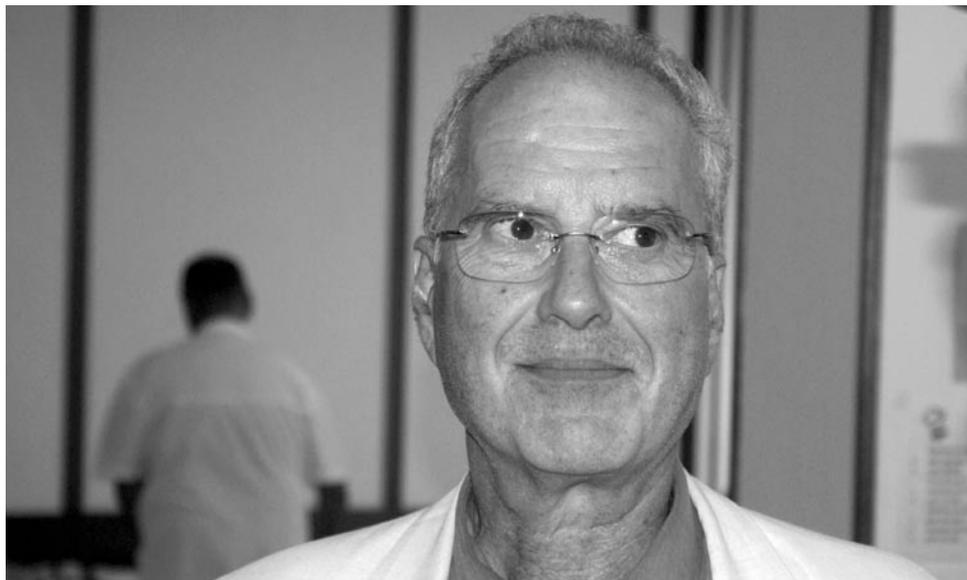
Jean-Luc Galetto: J'ai traversé plusieurs crises. Mon arrivée à la tête de l'ARA a coïncidé avec la fin de la guerre en Bosnie et le début de celle du Kosovo. Les ressortissants de ces deux pays arrivaient massivement en Suisse. Plus de 1000 personnes vivaient sous terre, dans des abris de la Protection civile. Nous avons été surpris juste après par une nouvelle vague d'immigration qui venait principalement de l'Afrique de l'Ouest. Nous avions 5500 personnes dans l'asile à Genève pendant l'été 2003. Le choc ne pouvait être que rude quand le Département fédéral de justice et police a décidé d'exclure de l'aide sociale les requérants touchés par une décision de non entrée en matière. Le durcissement de la Loi sur l'asile en 2007 et 2008 s'est encore complexifié, avec l'entrée en vigueur de l'aide d'urgence pour les déboutés qui sont exclus de l'aide sociale.

Voire institution a réagi cette année en mettant en place le modèle évolutif qui est censé mieux canaliser le parcours des requérants d'asile. Pouvez-vous déjà tirer un premier bilan ?

Il fallait se doter d'un outil qui permette d'offrir des prestations de formation, d'encadrement, d'apprentissage, de mieux évaluer les requérants et de prendre des sanctions contre tous ceux qui ne respecteraient pas les règles du jeu. Je constate que des centaines de personnes (Permis F, et N) qui ont entre 5 et 7 ans de séjour à Genève ne sont toujours pas intégrés. Je pense que nous portons une part de responsabilité dans cet échec. Quant à faire un bilan du nouveau modèle, je pense qu'il est encore trop tôt.

Les requérants d'asile semblent perdus dans cette nouvelle organisation. Pourquoi avoir complexifié l'accueil ?

Je pense au contraire que c'est plus simple maintenant. On donne des moyens qui permettent aux demandeurs d'asile de mieux s'intégrer. Si certains d'entre eux sont encore désorientés, c'est seulement par manque d'informations. Une plaquette d'explications paraîtra dans une dizaine de jours et répondra pleinement aux attentes.



Jean-Luc Galetto

DH ©

Vous avez vécu de près, en tant que directeur de l'ARA, les durcissements successifs de la loi sur l'asile.

Quelle est votre opinion sur cette évolution à l'heure du départ ?

C'est une catastrophe. En toute franchise, tout le monde se fiche de l'asile aujourd'hui. Quand l'aide d'urgence a été instaurée au 1er avril 2004, j'ai été assiégré par les médias, j'ai été interviewé plusieurs fois, ça ne s'arrêtait pas. Aujourd'hui, le sujet n'intéresse personne.

Pensez-vous avoir apporté un plus à l'amélioration des conditions de vie des requérants d'asile ?

Ce serait prétentieux de dire oui. Je pense que malgré le durcissement des lois fédérales, nous avons pris à Genève des mesures qui ont permis de calmer les tensions et de gérer l'Aide aux requérants avec une relative sérénité. Je ne vous cache que je m'interroge fréquemment sur les rebondissements à venir...

Les requérants vont-ils encore occuper votre temps de jeune retraité ?

(Rires.) Je dois m'occuper de mes petits-enfants, mais j'ai plusieurs projets en lien avec le bénévolat et les droits de l'homme. Je souhaite retourner sur le terrain des hostilités pour être observateur des droits humains, et ceci au moyens de missions

bénévoles qui pourraient se situer par exemple en Palestine ou en Colombie.

*Propos recueillis par
Andy MACK & Marie Eléonore ESSAGA*

Apprendre à bien rédiger son cv

Pour taper dans l'œil des employeurs, tout demandeur d'emploi doit s'évertuer à bien rédiger son CV et sa lettre de motivation. Pour y parvenir, rien ne vaut une bonne formation. Un cours consacré à cet exercice vient de voir le jour au Centre de formation pour requérants d'asile situé rue Rothschild 58.

«Nous nous engageons à former les requérants pour la constitution de dossiers de demandes d'emploi et à les accompagner dans leurs recherches», souligne Rachel Gimenez, formatrice et responsable de cette formation. L'atelier fonctionne depuis le 19 août dernier. Il est ouvert tous les mercredis de 8h30 à 12h30 et peut accueillir les requérants d'asile vivant dans le canton de Genève. Deux formateurs expérimentés apportent conseils et appui en matière de traitement informatique des CV et autres documents. La seule condition requise pour participer à cette formation est la réussite du cours d'initiation à l'informatique dispensé au centre de formation Rothschild.

Luyindula NGIMBI

Pour tout renseignement: tél. 022 420 45 00

Vie quotidienne

Pas de compte en banque avec une attestation de délai de départ

S'ils ne sont munis que d'une attestation de délai de départ, les employés requérants d'asile ne peuvent pas recevoir leur salaire sur un compte bancaire.

De nombreux requérants d'asile employés sont confrontés à une difficulté de taille. Ils occupent un emploi mais ne sont munis que d'une attestation de délai de départ, communément appelée «papier blanc». Un document qui n'a aucune valeur juridique selon de nombreuses institutions, notamment les banques qui refusent toute démarche d'ouverture de compte à une personne présentant cette attestation. Monique*, une requérante d'asile ivoirienne habitant le foyer de Saconnex, employée d'une entreprise de nettoyage, n'arrive pas à ouvrir un compte bancaire auprès d'un des nombreux établissements de Genève. Au guichet de Postfinance, UBS ou Crédit suisse, elle reçoit la même remarque: l'attestation de délai de départ n'est pas une pièce d'identité valable ! Que faire ? L'assistante sociale de Monique, Lefteri Hasanaj a pris l'initiative de se porter garante. Un engagement sur l'hon-

neur. Ce geste n'a pas suffi à convaincre les banquiers.

L'Office cantonal de la population, le service genevois qui délivre ce document aux déboutés en attente de renvoi, n'a pas d'autre solution. C'est l'impasse !

L'employeur de Monique, compréhensif, accepte jusque là de lui verser son salaire en liquide. Une sérieuse entorse aux principes comptables. Il menace de se séparer de cette employée qui pourtant lui donne entière satisfaction sur le plan professionnel.

Moral sapé

Lefteri Hasanaj assure qu'elle connaît plusieurs requérants d'asile déboutés se trouvant dans cette situation pour le moins absurde. «Après avoir lutté des mois, voire des années pour se faire embaucher, ces gens se retrouvent marginalisés et ne peuvent même pas toucher leur

salaire normalement. Ils rasant les murs pour y arriver. Leur fierté en prend un sacré coup et le moral est en berne», observe l'assistante sociale.

Ce manque de pièce d'identité valable est un obstacle infranchissable chaque fois qu'il faut effectuer des démarches administratives: recevoir un courrier recommandé ou envoyer une somme d'argent à la famille dans le pays d'origine relève du parcours du combattant. Cette vie de sans papiers avec le fameux papier blanc risque de durer encore longtemps: «la lenteur étant une des principales caractéristiques de la procédure d'asile», se plaint un requérant qui assure que de nombreuses personnes concernées sont à bout de patience.

La Rédaction

Sport

Foot et solidarité contre le SIDA



© Anderson Makedi

L'équipe du Cameroun a célébré dans la joie et le partage sa victoire à l'issue du tournoi

Le 24 août dernier, un tournoi de football a eu lieu au stade de Varembe, organisé par l'association Différents et voisins en collaboration avec le Groupe Sida Genève. Cette compétition a réuni huit équipes de diverses communautés dont sept d'Afrique ; un continent sérieusement secoué par le VIH. «Ce tournoi nous permet de passer un message sur la prévention du sida», explique Laye Tshiala, membre d'Afri-Média (projet de prévention du VIH auprès des Africains de Suisse au sein du Groupe Sida

Genève). Evidemment, ce fléau ne laisse pas indifférents les requérants d'asile. «Nous sommes contents de participer à ce tournoi afin d'apporter notre contribution à la lutte contre le sida», témoigne Moutiou Akandé, entraîneur du FC Croisette, un club qui réunit des requérants d'asile de diverses origines.

Cette manifestation sportive, non moins multiculturelle, s'est déroulée dans une ambiance festive et chaleureuse. «C'est un grand plaisir pour nous de rassembler des personnes d'origines diverses. On aurait bien voulu faire mieux, mais nos moyens sont encore limités», avoue Blaise Domché, président de Différents et Voisins. L'occasion se prêtait aux retrouvailles, aux contacts et aux échanges présageant d'un meilleur avenir dans la sphère migratoire, tel que nous le confie Oscar Coralys, joueur de l'équipe de l'Equateur: «Je suis très heureux de jouer avec des ressortissants d'autres continents et de faire leur connaissance.» Le fair play

a régné tout au long de la compétition, ce qui témoigne bien de la richesse de ce genre de rencontres. «Comme nous ne sommes pas de mêmes origines, nous avons opté sur le terrain pour le langage du foot», déclare tout sourire Alfa Ba, capitaine de Multicolore, une équipe qui compte une dizaine de nationalités. Pendant toute la journée, les huit équipes participantes ont rivalisé de technique dans le respect de l'adversaire. Le tournoi a été remporté par le Cameroun qui a battu aux tirs au but la Côte d'Ivoire sur le score de 5 buts contre 4, après un nul blanc dans le temps réglementaire. La troisième place est occupée par le Congo après une victoire de 4 buts contre 2 face à l'Equateur qui n'a d'ailleurs pas démérité. Cette dernière équipe comptait dans ses rangs le meilleur buteur du tournoi, Fabien, avec 12 réalisations.

Marie Eléonore ESSAGA & Andy MACK

Activité estivale

Un camp d'été pour les enfants de Neuchâtel

Le camp estival d'intégration organisé par le Service des migrations est devenu un rendez-vous incontournable pour les enfants des requérants d'asile du canton de Neuchâtel.

Du 11 au 15 août 2008 a été organisé au Mont-de-Buttes, dans le Val-de-Travers, le désormais traditionnel camp d'intégration pour les enfants des requérants d'asile du canton de Neuchâtel. Accompagnés par huit monitrices et moniteurs, trente enfants de 8 à 12 ans ont pris part à ce rendez-vous mis en place par le Service des migrations (SMIG). L'espace de cinq jours, ils ont pu sortir de la routine quotidienne pour vivre en communauté avec d'autres enfants de divers horizons et être en contact direct avec la nature.

Intérieur et plein air

Accueillis aux Colonies Bellevue, situées sur les hauteurs de Buttes, les enfants se sont adonnés à diverses activités tant à l'intérieur qu'en plein air. Le programme concocté par les moniteurs a été très varié – ateliers créatifs, promenades, visites et jeux – et chaque enfant y a trouvé son intérêt et pris du plaisir.

Aussitôt arrivés au camp, les enfants ont reçu le matériel nécessaire pour le séjour et ont été répartis dans les chambres. Après un repas léger, ils ont eu un premier contact avec la nature environnante en se promenant dans la forêt.

Cinéma, DJ et t-shirt souvenir

Le lendemain matin, deux ateliers attendaient les participants. Le premier a permis à chacun de laisser libre cours à son imagination pour décorer son t-shirt en guise de souvenir du camp. Dans le deuxième atelier, musical, ils ont pu découvrir en compagnie d'un professionnel comment fonctionne un DJ. Ils se sont ensuite initiés avec curiosité et fascination au mixage en vue de la préparation de la «boum» du jeudi soir!

Dans l'après midi, changement de programme en raison d'une météo capricieuse. Mais ce n'était pas pour déplaire aux enfants, car ils ont assisté à la projection sur grand écran d'un film sur les aventures culinaires d'un fameux rat passionné de gastronomie.



Le cadre du camp a offert aux enfants la possibilité de s'adonner à diverses activités tant à l'intérieur qu'en plein air.

Visite des mines d'asphalte

Au troisième jour, une visite guidée des mines d'asphalte de Travers a été organisée. Les participants ont pu apprécier cette attraction touristique connue du Val-de-Travers et découvrir les conditions de travail très difficiles de l'époque où les mines étaient encore opérationnelles. Après le repas de midi, le rendez-vous tant attendu et réclamé de la baignade en piscine a finalement pu avoir lieu et les enfants s'en sont donné à cœur joie malgré la fraîcheur de la température.

À leur retour, ils se sont bien régalés avec la pizza cuite au feu de bois qui les attendait.

Pour l'avant dernière journée, un jeu de piste a été organisé: les participants, divisés en six groupes, devaient à chaque étape résoudre une énigme sur les planètes. Elle leur permettait de collecter des indices et de passer à l'étape suivante, jusqu'à la fin où ils devaient trouver le mot mystère. C'était l'occasion pour les enfants d'apprendre de nouvelles choses sur le système solaire et ses planètes tout en se baladant dans la forêt et à travers les champs.

Plus tard, ils ont pris le télésiège qui monte à la Robella, juste au-dessus de Buttes – non pas sans panique pour certains enfants qui avaient le vertige – pour descendre ensuite à pied jusqu'au village.

La grande soirée

Le soir, une grillade a précédé la fête que les enfants avaient préparée eux-mêmes. Conviés à la soirée, les employés du SMIG ont apprécié la chorégraphie présentée par les filles, au rythme des chansons mixées par quelques enfants transformés en DJ pour l'occasion.

L'heure du départ arrivé, on pouvait apercevoir sur les visages à la fois un brin de mélancolie et une envie de revenir au camp de l'année prochaine...

Dominique HUSNIYA



Chaque enfant a décoré son propre t-shirt en guise de souvenir du camp.

Occupation

Quand «Neuchâtelroule» rime avec requérant d'asile

Tout en visant l'intégration des requérants d'asile, le programme "Neuchâtelroule" permet de briser les clichés négatifs liés à cette population.

Depuis le 24 avril, date de lancement de son édition 2008, les inconditionnels de Neuchâtelroule ont renoué avec leurs vieilles habitudes. C'est en effet ce jour-là que la station de prêt de vélos sise au Port de Neuchâtel, à l'Esplanade Léopold-Robert, a réouvert ses portes pour la troisième année consécutive. Ainsi donc, Monsieur Toutlemonde peut, après la présentation d'une pièce d'identité et d'un versement d'une caution de 20 francs, entrer en possession d'un citybike avec lequel il pourra explorer le parcours balisé des abords du lac de Neuchâtel ou faire, le temps d'une promenade touristique, le tour complet de la capitale du canton. C'est aussi l'occasion, pour la quinzaine de requérants d'asile qui ont été sélectionnés pour assurer la permanence de la station de prêt, de sortir de leur train-train quotidien généralement ponctué d'inactivité et d'oisiveté, pour aller au contact des autres. Ces autres sont pour la plupart des Neuchâtelois d'origine, des Suisses d'autres cantons de passage dans la cité et quelquefois des touristes étrangers venus de très loin. Même si le programme Neuchâtelroule repose essentiellement sur le bénévolat, tous les requérants d'asile qui lui consacrent leurs temps ainsi

que leur bras saluent cette fructueuse collaboration. Pour la Congolaise Liliane Nkombé, Neuchâtelroule est un bon tremplin qui lui permet surtout de sortir de la maison, d'entrer en contact avec des personnes d'origines diverses, bref de briser la monotonie.

Victor Kargalski, de Biélorussie, qui partage l'aventure avec sa moitié n'y va pas par quatre chemins lorsqu'il affirme d'un ton sérieux: «Puisque je suis sans occupation, je suis heureux de travailler pour Neuchâtelroule. Cela nous permet à ma femme et à moi d'améliorer notre français, d'arrondir nos fins de mois et de donner une petite bouffée d'oxygène à notre budget. En outre, ce n'est pas un travail difficile. Ce n'est pas comme le chantier où les choses se passent autrement.»



Les "Citybikes" facilitent le contact.

Laurianne Altwegg, la responsable de la station de prêt loue l'action de ses collaborateurs requérants d'asile: «Jusqu'à présent, les choses se passent très bien. Je reçois régulièrement des e-mails de la part de nos clients qui rendent témoignage du bon comportement de nos collaborateurs requérants d'asile et du respect

que ceux-ci affichent à leur égard. Et au vu de ces messages de reconnaissance, je m'inscris en faux contre l'idée selon laquelle les requérants sont tous des personnes paresseuses qui cherchent uniquement à profiter de l'aide sociale. Avec une prime d'encouragement de seulement 300 francs par mois, je suis agréablement surprise de constater qu'ils s'attèlent à leur tâche avec autant d'énergie et d'engagement. Certains sont là depuis le début de l'aventure. D'autres n'hésitent pas à remplacer ceux qui s'absentent pour des raisons administratives ou pour cause de maladie.» En attendant de décrocher un emploi stable, nombreux sont les requérants d'asile du canton qui souhaiteraient vivre l'aventure de Neuchâtelroule plutôt que de passer des journées entières à tourner en rond et à se tourner les pouces.

Théophile KENMOGNE



Une prestation appréciée tant par les usagers que par les requérants engagés volontaires



Evénement

Tapis rouge au Botza

Elles le voulaient, elles l'ont eu. Pour la part de rêve, pour se sentir vraiment mannequins d'un jour. C'est donc sur un magnifique tapis que les requérantes du cours de couture ont évolué, l'espace d'un après-midi, en faisant rêver à leur tour un public conquis.

Mardi 8 juillet, effervescence maximale au Centre du Botza. Les dames du cours de couture vont présenter leurs créations dans un défilé. C'est le stress dans le back stage, les coiffeurs sont en alerte, les pinceaux et tubes de maquillage s'échangent fiévreusement. Par chance, deux participantes sont des mannequins professionnels. Grâce à elles, toute la troupe bénéficie d'un cours de maintien accéléré et recueil de précieux secrets du métier.

Ensuite, c'est le coup d'envoi. Robes fluides et vaporeuses, courtes et osées, sombres et mystérieuses, pantalons d'executive woman, chemisiers romantiques, détails «couture», volants, nœuds dans le dos, petit manteau virevoltant de mousquetaire... la démonstration du savoir-faire est évidente.

Avec du fil, des tissus et de la passion, que de merveilles sont sorties de leurs mains! Les audaces sont allées loin: on a vu des robes très courtes et des chaussures de tennis violet électrique à talons vertigineux ! Tous les styles ont trouvé leur place, de la sobriété des vêtements du quotidien à l'exubérance et au glamour d'une robe de princesse pailletée.

Le défilé de l'affirmation

Mais il a été faite une autre démonstration, plus profonde: celle des cent visages de la féminité. Chacune a trouvé sa façon d'exprimer qui elle est, avec ses armes propres: un sourire rayonnant, un regard assuré, une touche d'humour ou un zeste de dérision. Pour certaines, il a fallu faire preuve



Ifrac, Somalie

de courage pour oser, mais chacune a défilé avec fierté et confiance en soi. Portée par l'ambiance, l'une d'elles confiait: «Même si un vêtement n'est pas parfait, sur moi il est magnifique». La présentation du 8 juillet n'était pas, et de loin, qu'une simple «récréation». Les femmes lui ont

donné une autre dimension, tellement importante qu'elles parlent déjà du défilé de l'année prochaine...

Rassido BAYIRE



Rezhna, Irak



Güller, Turquie



Parcours

L'asile à rebrousse-poil

La réalité de l'asile met parfois devant des situations paradoxales. Aferdita Shillova a grandi à Martigny avec un Permis C jusqu'à quinze ans ; aujourd'hui, à 23 ans, elle est requérante d'asile avec un permis N. Entre les deux, un parcours insolite qu'elle nous explique... avec un bel accent valaisan.

«Je suis arrivée en Suisse en 1985, à l'âge de trois mois, dans les bras de mes parents. Mon père, originaire du Kosovo, avait commencé à travailler sous le régime du permis saisonnier, puis avait obtenu le permis C. En 2000, après 24 ans de bons et loyaux services dans la même entreprise, il a décidé de rentrer au pays pour se mettre à son compte.

J'avais 15 ans, j'étais mineure, je ne pouvais pas m'opposer à ce projet. Nous sommes donc tous rentrés, mon père, ma mère et mes trois plus jeunes sœurs et mon petit frère. Ce n'était pas facile de quitter la Suisse, j'y avais vécu toute ma vie, j'y avais mes amis, mon école. Il ne me restait d'ailleurs qu'une année d'étude pour obtenir mon diplôme d'école de commerce.

Le retour au Kosovo n'était pas un choc pour autant: nous y étions allés régulièrement chaque année pour des vacances. Simplement, ce n'était pas chez moi. Ma vie, c'est en Suisse que je l'imaginai.

Sur place, j'ai perdu une année d'école, car je devais me mettre à niveau pour la langue, surtout écrite. J'ai vite abandonné pour me mettre à travailler. En 2002, j'ai eu mon fils, je n'avais pas encore 17 ans.»

Après une période difficile sur laquelle elle ne veut pas s'étendre, Aferdita décide de braver sa famille et de revenir en Suisse. Elle arrive en Valais le 31 décembre 2005, son fils de deux ans et demi sous le bras. C'est la stupeur. Après un moment de flou, on lui recommande de déposer une demande d'asile. Elle se rend à Vallorbe. Comme son oncle vit en Valais, elle obtient l'autorisation de vivre à Martigny.

La voilà requérante d'asile. Comme les autres. Aferdita explique: «J'ai vécu l'asile de l'intérieur. Je comprends ceux qui disent «J'ai peur du facteur», parce que, le jour où j'ai reçu ma première décision négative, j'ai cru que tout l'immeuble me tombait sur la tête». Déposer une demande d'asile implique de se mettre à la disposition des autorités compétentes, sans forcément avoir les connaissances du fonctionnement administratif nécessaires pour pouvoir garder une sensation de maîtrise sur des décisions vitales. Mais ses années passées à Martigny lui font aussi vivre cette expérience à sa manière. Elle se bat, n'a pas peur de se confronter au système, à contester des règlements qu'elle juge absurdes. Au service cantonal des Etrangers, on lui a dit un jour qu'elle avait la tête dure, sans lui préciser qu'en terre valaisanne, cela tient du compliment !

L'accès à un emploi, autorisé après trois mois, est rendu difficile du fait qu'Aferdita n'est pas en



©VDE - Ghofam Khaitbi

Un sourire coûte moins cher que l'électricité mais donne autant de lumière. (Abbé Pierre)

mesure de garantir à l'éventuel employeur un engagement à long terme en raison de son statut. Si elle a connu aussi les innombrables recherches d'emplois et les non moins innombrables refus, toujours liés à ce maudit permis N, Aferdita a serré les dents. Elle a fini par décrocher un emploi, puis un autre, souvent grâce à l'intervention d'anciens copains d'école pour qui la fidélité en amitié veut encore dire quelque chose. Aujourd'hui, Aferdita est employée comme sommelière et gagne bien sa vie. Elle mène la vie ordinaire d'une jeune femme moderne, mère de deux enfants depuis qu'elle a donné naissance, en février 2007, à un deuxième fils. Mais la fragilité de sa situation se rappelle à elle de temps en temps. Par exemple, son envie de voyager se heurte toujours aux limites de son permis: c'est rageant, quand on a 20 ans, de ne pas pouvoir sortir des frontières de la Suisse !

Aferdita considère qu'elle a réussi. Très confiante, elle attend sereinement un dénouement favorable de sa situation administrative. Elle dit: «Je sais que cela ira mais tant que je ne tiendrai pas mon per-

mis B dans les mains, je ne dormirai pas tout à fait tranquille.».

Un autre souci qu'elle partage avec les jeunes de son âge, c'est l'obtention du permis de conduire. Quand nous avons quitté Aferdita, elle nous a confié qu'elle était un peu stressée, car elle devait passer son examen dans les jours suivants. Si elle est aussi tenace derrière un volant que derrière le guichet du Service cantonal de la population, elle l'aura, c'est sûr, son bleu !

Urantuya ENKHTUYA SHAIKH

Dernière nouvelle: Aferdita a réussi ses examens, elle l'a obtenu son bleu... Félicitations !

Intégration

«Les seules personnes que je connais ici sont des requérants...»

Des demandeurs d'asile déplorent l'absence de mesures d'accompagnement pour faciliter leurs contacts avec la société suisse. Peut-on parler de faille du système ? Des requérants racontent leur expérience et l'EVAM réagit.

Etrangers en Suisse, les requérants d'asile ont comme premier objectif de s'intégrer le plus rapidement possible. Se familiariser avec la société d'accueil et s'exprimer couramment en français constituent des éléments clé pour atteindre ce but. Vent de déception : ils se retrouvent devant une autre réalité, contraire à leur attente.

Atsede Egussie, jeune femme, d'origine éthiopienne, nous raconte en anglais ses difficultés à s'intégrer : «Depuis mon arrivée sur la terre helvétique, je n'ai pu tisser aucune relation avec un habitant suisse!» Après avoir déposé sa demande d'asile à Vallorbe, elle a été attribuée au canton de Vaud, où elle a d'abord effectué un premier séjour de deux mois à Sainte-Croix (phase d'accueil). Elle a ensuite été transférée sur Crissier (phase de socialisation), puis sur Leysin où elle vit actuellement. «Il faut bien noter que presque tous ces foyers sont éloignés des habitants, ce qui ne nous donne pas assez de chances de créer des contacts avec les locaux! Pourtant, avoir des relations avec la société d'accueil est un élément important pour l'intégration.»

Dans ces circonstances, Atsede Egussie trouve difficile de parler en français : «Je fais des efforts considérables, mais je n'y arrive pas pour la simple raison que je n'ai pas d'amis suisses avec qui je pourrais rapidement mettre en pratique ce que j'apprends.» Elle ne cache pas son mécontentement de se retrouver toujours seule dans son habitation, avec pour unique compagnie des requérants d'asile qu'elle a connus pour la plupart depuis son arrivée en Suisse et vivant la même situation et les mêmes problèmes. .

Tout comme Atsede Egussie, les fréquentations d'Azizullah Sultani se limitent aux requérants d'asile. Cet autre résident du foyer de Leysin, Afghan d'origine, a pour seul univers le centre d'hébergement et l'école où il apprend le français : «Si cela continue comme ça, que deviendrai-je demain? J'avais cru que l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) mettrait en place des mesures d'accompagnement qui serviraient d'ouverture sur la société, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent...»



Malgré les efforts pour apprendre le français, il est difficile de créer des liens en Suisse.

Pour EVAM, le développement des relations entre requérants d'asile et autochtones n'est cependant pas une priorité. L'établissement organise des cours de français, des programmes de formation et d'occupation, ainsi qu'une aide à la recherche d'emploi. Quant au reste, Thomas Rossi, responsable de l'Unité Encadrement, estime que «l'intégration va de pair avec une certaine autonomie et ne doit pas dépendre d'une institution. C'est un processus qui implique les migrants eux-mêmes et la société d'accueil.»

Saisir les occasions

L'EVAM ne peut-il donc rien faire pour soutenir les requérants dans leurs contacts avec la population suisse? Thomas Rossi explique que «l'EVAM a créé des espaces dans les centres d'hébergement pour faciliter et encourager le contact entre les requérants et les milieux bénévoles qui sont un pont vers la société suisse. Nous orientons aussi nos bénéficiaires vers d'autres associations actives dans l'intégration. Mais en aucun cas nous ne pouvons faire les démarches à la place des migrants eux-mêmes,

ce serait contre-productif. L'EVAM propose des moyens, mais il appartient aux demandeurs d'asile de saisir les occasions présentées.»

Le responsable de l'Unité Encadrement rappelle encore que des assistants sociaux sont à disposition pour soutenir les requérants dans leurs diverses démarches, l'obtention d'une bourse ou d'une rente par exemple. Des aides spécifiques sont en plus proposées aux personnes munies d'une admission provisoire. Il s'agit entre autres de mesures financières permettant par exemple aux enfants d'intégrer un club de sport, possibilités qui sont encore peu saisies par les bénéficiaires potentiels.

Yawo ABOTSI

Photographie

Des requérants d'asile montrent leur souffrance en images

A l'occasion de la Journée des réfugiés, l'exposition «Format mondial» a permis à des migrants de montrer leur quotidien. Un témoignage bouleversant.

Le centre socioculturel Pôle Sud à Lausanne accueillait un vernissage un peu particulier le vendredi 20 juin, Journée mondiale des réfugiés: sur de gigantesques affiches s'étalaient des photos prises par des requérants d'asile. Aucun d'entre eux n'avait de véritable expérience en photographie.

Tout avait commencé en avril au Centre de formation de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), où les requérants d'asile apprennent à parler et écrire en français. Pendant six séances, un atelier photo a permis à dix d'entre eux, de diverses origines (Turc, Iranien, Irakien, Afghan, Erythréen, Somalien, Ethiopien, Tibétain, etc.) de monter le projet avec quatre photographes professionnels.

Au cours de ces rencontres, les élèves devaient montrer les photos de leur vie quotidienne, qu'ils avaient prises pendant la semaine précédente, et faisaient des commentaires sur les photos des autres. Certaines images étaient prises dans les centres d'accueil, d'autres dans les bus, en ville, etc. Rosa, requérante Ethiopienne, vit dans le centre d'hébergement de Leysin. A quelques jours du vernissage, elle expliquait difficilement en français: «Leysin est beau. Il y a beaucoup de touristes. Je ne suis pas une touriste. Moi, je suis triste.»

Triste touriste

«Triste touriste»: c'est la phrase qu'a retenue Hugues Siegenthaler, un des photographes animateurs, en montant les photos de Rosa sur une affiche de 90 cm X 130 cm, dimension «format mondial», ce qui a donné le titre de l'exposition. A côté des affiches des migrants amateurs, deux photographes professionnels, Carine Roth et Pierre-Yves Massot, exposaient également leur travail personnel réalisé dans les centres d'aide d'urgence.

Le jour du vernissage, il y avait une soixantaine de personnes, parmi lesquelles on notait la présence de Pierre Imhof, directeur de l'EVAM, des animateurs de Pôle Sud, de représentants de la société civile et d'amis des photographes professionnels.

Emmanuelle Marendaz Colle, la chargée de communication de l'EVAM initiatrice de cet atelier, a tenu un discours sur la vie difficile que mènent les requérants en Suisse. «C'est avec très peu de ressources qu'ils essaient de s'intégrer. Et surtout ils ont des préoccupations que tout le monde devrait pouvoir comprendre: l'éloignement de leurs proches est ainsi une véritable souffrance, comme le montre ces affiches. Dans ces conditions, la Suisse est loin d'être un paradis, n'en déplaise à nos nationalistes!»

Pour Yilmaz en tout cas, Kurde résidant au centre d'hébergement de Crissier et l'un des exposants, «l'asile n'est pas une bonne chose parce qu'on est dépaycé et que tout est à reprendre à zéro.» Il aimerait que les enfants qui sont loin de leur pays vivent en paix. Pour cela il souhaite que «les problèmes finissent pour que chacun rejoigne son pays, sa famille et ses proches.»

Réactions des visiteurs

Les visiteurs de l'exposition étaient tous touchés par le message de ces affiches. «On sent la tristesse et l'attente», déclarait l'une, «les textes écrits à côté des photos font pitié», résumait une autre. «Entre les écrits et les photos, on sent de l'injustice. Les requérants sont obligés de tout arrêter ici en Suisse; or ils doivent avancer dans leur vie», estimait enfin une dernière.

Sur toutes ces images, on ressentait en effet la solitude sur les visages. Tous attendent l'amélioration de leurs conditions de vie et, surtout, de connaître leur sort dans le traitement de leur dossier.

Approché pendant le vernissage, le directeur de l'EVAM nous a affirmé qu'une telle exposition est une première du genre: «Cela permet à des personnes de cultures différentes de s'exprimer. Et on voit bien leur peine à travers ces photos et les textes qui les accompagnent», a déclaré Pierre Imhof, reconnaissant un durcissement dans la politique d'asile en Suisse.

Roger GUEU

Ces affiches seront exposées au HCR à Genève du 5 septembre au 3 octobre, puis à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne du 6 au 31 octobre.



Une des affiches de l'exposition

Récit illustré

Bienvenue en Suisse ...

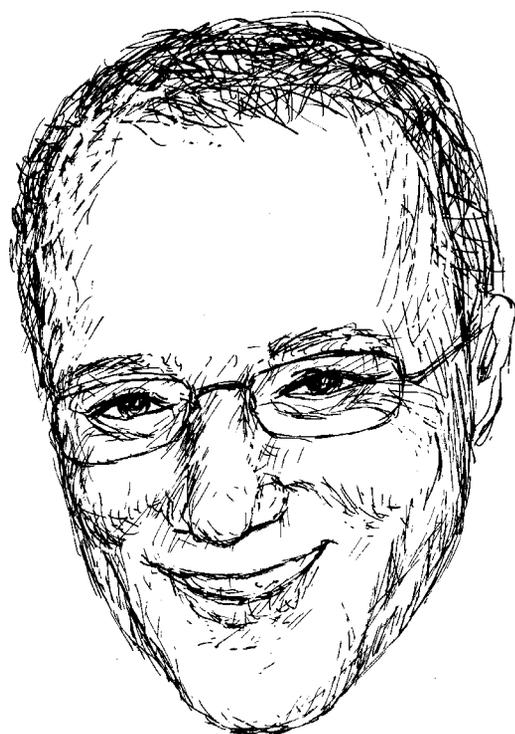
Texte: Urantuya Enkhtuya Shaikh, Illustrations : Gégé

La suite au prochain numéro... Cette petite phrase que nos lecteurs ont pris l'habitude de lire à la fin de la bande dessinée rapportant les expériences de la famille Aklilu en Suisse, n'apparaîtra plus. La famille a souhaité mettre fin à sa présence dans nos colonnes pour se concentrer sur la résolution des divers problèmes qui l'occupent actuellement. Nous remercions Aklilu, Fanus, Daniel et Kebron d'avoir ouvert leur porte pendant plus d'une année aux lecteurs de Voix d'Exils et leur souhaitons bonne chance.



Fanus, la mère, souffre du dos depuis longtemps. Dernièrement, elle a même été hospitalisée durant quelques jours. Elle a de plus en plus de peine à monter et descendre les escaliers qui mènent à leur appartement, sis au 3ème étage de leur immeuble ; en l'absence de son mari, en formation au centre du Botza, elle ne se sent plus capable d'assumer les tâches quotidiennes de la maisonnée; elle angoisse à l'idée de la prochaine rentrée scolaire, car elle ne pourra pas accompagner ses enfants jusqu'à l'arrêt de bus, alors que Kebron, sa petite fille, commencera sa première année d'école enfantine. Et comme quand il pleut il pleut à verse, les autres soucis ne manquent pas: les cours de français ont été interrompus, la machine à laver collective est en panne depuis 3 semaines, l'entente entre voisins de cultures très différentes est problématique... Pour la famille, hantée par de noirs souvenirs de son premier hiver à Crans et où l'on parle déjà, en plein juillet, de la mauvaise saison qui se prépare, la solution est simple et il n'y en a qu'une: déménager en plaine dans les meilleurs délais.

Submergée par un sentiment d'incompréhension et d'injustice, cette dernière a la tentation de se replier sur elle-même. Le père signale que l'état de santé de sa femme le préoccupe au point qu'il va renoncer à sa formation pour s'occuper en priorité de sa famille. C'est un choix qui se comprend, mais qui fait reculer la famille sur l'échelle de l'intégration. La tension est encore accrue car, sur le plan de la procédure d'asile, un nouveau rendez-vous très important se profile: la famille est invitée à une nouvelle audition à l'Office fédéral des migrations le mardi 29 juillet.



SANDRO
BETRISEY

Du côté de l'Office de coordination des prestations sociales, qui organise l'hébergement des requérants d'asile dans le canton du Valais, le message est ferme: il n'y a strictement aucune perspective de déménagement avant l'année prochaine. Sandro Betrisey, assistant social, expose les contraintes auxquelles son administration doit faire face: pour la région de Ardon/Sion/Sierre, les baux de pas moins 17 appartements dans lesquels des requérants d'asile étaient hébergés n'ont pas été renouvelés par les régies immobilières. La conséquence, c'est qu'il faut reloger en urgence ces familles et qu'elles ont la priorité sur la famille Aklilu.

ABDI MOHAMED



Dans ce marasme, il y a une main tendue. Abdi Mohamed, responsable de l'association KALKAL, qui signifie «entraide» en langue somali, est venu à la rencontre de la famille. Ancien requérant d'asile lui-même, d'origine somalienne, il met son énergie au service des migrants nouvellement arrivés en Valais pour leur donner, avec les membres de son association, les clés d'une meilleure intégration. Son but : éviter les incompréhensions et rechercher des solutions. Les moyens sont affaires d'imagination : cela passe par des matches de foot, des rencontres, des sorties...L'essentiel est de ne pas arrêter d'avancer. En face des Aklilu, il reconnaît leur sentiment d'être abandonnés, qu'il a rencontré dans beaucoup d'autres situations. Il salue à plusieurs reprises leur courage, car il leur en a fallu pour en être arrivé là. Il les encourage à s'exprimer encore et encore, à faire état de leurs besoins car, si l'on n'ose pas dire ce qui ne va pas, la situation devient moins supportable encore.

Daniel et Kebron, par la grâce de leur jeune âge, sont étrangers aux soucis des grands. Leur monde à eux, pour l'instant, ce sont les vacances et les jeux ; leur horizon, la prochaine rentrée scolaire. Ce sera la toute première pour Kebron qui intégrera la classe de première enfantine. Daniel, en grand frère protecteur explique «la planète école» à sa sœur en lui montrant ses livres de classe préférés.

DANIEL
& KEBRON

ZEMAM



Lors de l'entretien, la traductrice érythréenne, Zemam, apportait elle aussi, à sa manière, un fort message d'espoir à qui savait le décoder. Arrivée seule en Suisse à 16 ans, il y a 17 ans, elle a fait son chemin, malgré les difficultés et les obstacles. A l'époque, la prise en charge des mineurs non accompagnés n'en était pas encore à ses balbutiements. Elle n'a par exemple pas eu la chance d'étudier et dit avoir beaucoup souffert. Mais

aujourd'hui, elle a achevé le cours Croix-Rouge d'auxiliaire de santé, elle a un travail dans un home pour personnes âgées, elle est maman de deux adorables fillettes et...a le passeport rouge à croix blanche depuis quelques mois ! Un sacré parcours pour cette nouvelle Suisse dont nous aimerions répercuter le message à tous les lecteurs de Voix d'Exils : « N'abandonnez pas, c'est difficile, mais c'est possible ».



Abonnements

Si vous désirez recevoir régulièrement votre trimestriel préféré par la poste, vous avez la possibilité de souscrire un abonnement adapté à tous les porte-monnaie !

1. Abonnement d'une année (4 numéros) au prix spécial de CHF 12.-, réserve aux requérants d'asile.
2. Abonnement normal d'une année (4 numéros) au prix de CHF 28.-
3. Abonnement de soutien d'une année au prix de CHF 60.-
4. Abonnement pour institutions (2 exemplaires par numéro) CHF 60.-

Reconduction d'office s'il n'y a pas d'annulation.

Il suffit de nous écrire pour enregistrer votre commande.

Hospice général
Service communication
Cours de Rive 12
1204 Genève
Téléphone: 022 420 53 00
E-mail: publications.hg@hospicegeneral.ch
www.voixdexils.ch



Voix d'Exils N° 32

Tirage: 6'700 exemplaires

Editeur: Hospice général, Aide aux requérants d'asile (ARA)-Genève.

Responsable d'édition: Mireille Vallette.

Responsable de la rédaction: Frank Kodbaye

Mise en page: Service communication – Hospice général

RÉGIONS

Rédaction genevoise

Rue Rothschild 58 – 1202 Genève

Tél. 022 420 45 03/04

fax 022 420 45 09

E-mail: info@voixdexils.ch

Anderson Makedi, Soraya Hatam, Luyindula Ngimbi, Aida AL-Khatib, Modeste Kadira, Jeannette M'Beta, Marie-Eléonore Essaga.

Rédaction neuchâteloise

Office social de l'asile

Rue des Charmettes 10C

2006 Neuchâtel

Tél. 032 732 99 15 ou 032 732 99 02

Fax 032 732 99 11

E-mail: daniel.kienholz@ne.ch

Responsables de rédaction: Daniel Kienholz, Marie-France Bitz, Roselyne Petruzzi

Rédacteurs: Théophile Kenmogne, Dominique Husniya

Rédaction valaisanne

Centre de Formation «Le Botza»

Zone industrielle – 1963 VETROZ

Tél. 027 606 18 95

Fax 027 346 39 11

E-mail: Christiane.brignet@admin.vs.ch

Responsables de la rédaction: Christiane Brignet, Christiane Terrettaz

Rédacteurs: Rassido Bayire Laki Bobua, Urantuya Enkhtuya Shaikh, Gholam Khatibi.

Rédaction vaudoise

EVAM

Rue Bugnon 42, 1020 Renens

Tél. 021 557 05 42

Responsable de la rédaction: Emmanuelle Marendaz-Colle

Rédacteurs: Yawo Abotsi, Roger Gueu

Coordinateur de programme d'occupation: Afif Ghanmi

Ont collaboré à ce numéro:

Lefteri Hasanaj, Gégé (illustrations), Olivier Roduit (caricatures), Hugues Siegenthaler (photos)